

LES FICHES QUI FÂCHENT

Un Pichon dans le jeu de quilles

Ce flic rebelle mis à la retraite de force à 39 ans n'en reste pas moins très actif pour dénoncer certaines pratiques policières.

Jetez-le par le soupirail, il revient par la cheminée : le ministère de l'Intérieur a toutes les peines du monde à se débarrasser de l'encombrant Philippe Pichon. Mis à la retraite d'office à 39 ans pour avoir rendu publiques des fiches extraites du système de traitement des infractions constatées (Stic), dont il conteste l'utilisation à des fins politiques ou personnelles, il a profité d'une audience du tribunal administratif de Melun, le 20 octobre dernier, pour abattre une partie de ses cartes.

Dernière trouvaille : un courrier du 23 février 2006 dans lequel le député-maire UMP de Coulommiers (Seine-et-Marne), Guy Drut, demande au commandant responsable du commissariat de la ville de lui communiquer « *sous pli confidentiel tout document ou élément procédural [qui pourrait lui être] utile en anticipation de tout contentieux avec les élus du canton, le personnel de la mairie ou, tout simplement, de tout administré dissident* ».

Cette démarche inédite conforte le flic rebelle dans l'idée que la police fonctionne d'une drôle de manière dans la Brie. Le commandant Pichon avait trouvé curieux que l'arbre de Noël du commissariat, en 2007, soit organisé dans un établissement connu pour abriter des partouzes, le tout arrosé avec du champagne détourné des scellés. Il avait été choqué d'apprendre la tournure coquine que prenaient certaines réunions de chefs, dans les salons du village Disney, à l'époque où Jean-Claude Menault, poussé récemment à la retraite à cause de son appartenance au cercle ludique des amis de DSK, dirigeait la police dans le département.

Il n'a pas hésité à le faire savoir, ce qui n'a pas arrangé son image, lui qui avait déjà rué dans les brancards lors de son passage par le commissariat de Saint-Tropez. Les grands chefs n'ont pas apprécié et l'ont poussé dehors au printemps 2009, sans deviner les ressources du rebelle.

Devant le tribunal administratif, son avocat, William Bourdon, n'a pas hésité à comparer le sort de son client à celui de Bernard



Philippe Pichon a contesté l'utilisation de fiches à la disposition de la police à des fins politiques ou personnelles. Mal lui en a pris...

**« Ce que l'on reproche à Pichon, c'est de penser ! »
Son avocat**

Squarcini, le patron du renseignement intérieur, maintenu dans ses fonctions malgré une mise en examen dans l'affaire des fadettes. Il ne s'est pas privé de dire que le ministre lui avait donné raison dans son combat contre le Stic, lui qui en avait annoncé la réforme. « *Ce que l'on reproche à Pichon, c'est de penser !* » s'est-il exclamé, provoquant une certaine gêne dans la salle.

Mais le plus ennuyeux, pour la Place Beauvau, est sans doute à venir : que Pichon soit ou non retraité, le parquet de Paris vient de désigner un juge pour instruire sa plainte pour « discrimination et harcèlement ». Et c'est en victime, cette fois, qu'il sera entendu le 22 décembre, ce qui lui permettra de dire tout le bien qu'il pense de son ancien chef de service et de son ancien directeur départemental. Mis sur la paille au terme de ces deux années de procédure, il tentera d'échapper à une condamnation pour « violation du secret professionnel »... en contestant la constitutionnalité même du Stic, dont il avait malicieusement extrait les fiches de Jamel Debbouze et de Johnny Hallyday. ■ **Frédéric Ploquin**

PASSAGER CLANDESTIN Coincée sur le marchepied du TER Nancy-Metz

« Prenez garde à la fermeture automatique des portes, attention au départ. » Ce genre de message ne sera plus pris à la légère sur la ligne de TER Nancy-Metz. Une passagère trop nonchalante s'apprête à sortir en gare de Frouard. Sauf que, au

moment de la fermeture des portes, le manteau de la voyageuse reste coincé, et elle se retrouve immobilisée sur l'exigu marchepied. Impossible de se libérer avant le départ du train qui se met en route. La femme est contrainte d'attendre la pro-

chaine gare. Elle voyagera finalement près de 2 km dans cette position avant qu'un passager ne donne l'alerte et que le train ne s'immobilise pour mettre un terme à son calvaire. Le TER dernier cri rend parfois nostalgique du tortillard avec chef de train ! ■